



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 FEVRIER 2026

Cette séance de Conseil a débuté par une décision des élus concernant le projet d’extension d’élevage porcin de la SCEA de Kerdadic. Après avoir présenté une synthèse de l’étude d’impact réalisée par le cabinet ELIBAT de Plérin, le Maire a invité les élus à se prononcer sur ce projet qui prévoit d’augmenter le cheptel pour un effectif total de 4872 animaux équivalents. Le Conseil a émis un avis favorable par 9 voix pour et 1 voix contre.

Les élus ont ensuite autorisé le Maire à signer quatre conventions avec la Communauté d’Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas. La première de ces conventions concerne la lutte contre les déchets diffus ou abandonnés sur le domaine public.

La seconde convention concerne l’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les travaux de voirie et pour laquelle la participation de la commune s’élève à 918 € pour l’année 2026.

La troisième convention concerne l’action sociale et plus spécialement l’enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, le handicap, le logement et le cadre de vie ainsi que l’accès aux droits et l’inclusion numérique. Cette Convention Territoriale Globale (CTG) réunit plusieurs partenaires dont la CAF, le Département du Finistère, la C.A.P.L.D. et ses communes membres, et a pour objectif de mettre en place un comité de pilotage, un comité technique élargi, dénommé Groupe de projet.

La quatrième convention concerne la mutualisation des systèmes d’information et a pour but d’optimiser les ressources informatiques et de renforcer la sécurité et d’harmoniser les pratiques.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé deux cessions de terrains communaux (délaissés de voiries communales) à des particuliers dans les hameaux de Coatnant et de Pen Ar Prat.

En Questions Diverses, Valérie LE CANON a rendu-compte du Conseil d’Ecole qui s’est réuni le mardi 10 février. Elle a précisé que les enseignants ont évoqué les projets pédagogiques de l’année scolaire ainsi que la désignation des délégués de classe parmi les élèves des cours primaires et élémentaires.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au 3 mars 2026, à 18h00, pour l’examen du CFU et du Budget prévisionnel de la commune pour l’année 2026.

La séance s’est achevée à 21h15 sur cette annonce.